



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de mise en ligne : 6 septembre 2023

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00117** du **1 SEP. 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur BOUCCEREDJ KAMEL
7 AVENUE DE RIPAILLE
74200 THONON LES BAINS

En vue de la réalisation : changement des fenêtres pour isolation phonique et thermique

Sur un terrain sis 66 RUE DE PARIS
Cadastré AP38

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **1 SEP. 2023**

Le Maire



Le Maire,
Philippe GAUDIN, par délégation
Adjoint délégué en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00117** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le **1 SEP. 2023**

L'Appariteur,